

Genre du véhicule Camion (châssis) (entr.ttes roues)	Marque de fabrique H E N S C H E L		Type H S 12 HAK / V - CH		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4' 5 3 0	
Caractéristiques "HS 12 HAK/V-CH" sur plaquette du type, à droite vers marchepied.-"CH" devant							
No du châssis.- A partir No de châssis		122'375		Carburant	diesel	Nombre de cylindres	6
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Worke AG, Kassol (D) - Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc							
Type du moteur 6 R 1013 TA - en ligne, vertical, système LANOVA avec turbo-compresseur							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée 6'126cm³		Frein de remorque à air comprimé, 2-conduites, indir.			Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur	6'035
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. sur demande		Largeur	2'300
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re} 5,5-6,5		Vole avant 1'850		Hauteur	2'600
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 64 - 72		Vole arrière 1'670		Empattement	3'850
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel arrière **)		Diam. de braq. 15,60/15,80		Porte à faux arr.	1'035
Frein à pied à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière (Stopfix)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	2'810	1'790	4'600	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2'400	2'400		Largeur
Total		10'500	14'500		12	Ply HD	Hauteur
Gar. de fabr.	5'000	10'000	14'500	*)			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier		26'000 30'000		Nombre de portes		2	Porte à faux arr. 157 SAE
Direction: position à gauche - assistée				Marque du moteur		HENSCHTEL	C.V. frein 150 DIN
Alésage			100	Course		130	C.V. impôts 31,20
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée							
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	

BT
1/65

§)

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = à côté des phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement élect.	24 Volts		
Mesure du bruit	85 dB à 2'600 t/min		

Observations et exceptions

- *) Les véhicules de ce type sans "V-CH" ne peuvent être immatriculés qu'avec un poids total garanti de 11'500 kg.
- **) Blocage différentiel: Sur demande sur essieux avant et arrière.
- §) Equipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 15.2.62
Genève, 16.3.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion (châssis) (entr.ttes roues)		Marque de fabrique H E N S C H E L		Type H S 15 H A K - C H		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4' 5 3 1
Caractéristiques "HS 15 HAK-CH" sur plaquette, à droite vers merche pied, - "HS 14" devant portes cabine, - "CH" derrière No de châssis *) Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc							
Type du moteur 6 R 1215 D - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée 11'045 cm³		Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites, indir.		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mécan. synchron. Treuil/Cabest.		Longueur		6'820	
Refroidissement eau		Nombre vlt. avant 6 x 2 = 12		Crochet rem. sur demande		Largeur	
Entretien s.ttes roues		Vitesse en 1" 5,6-6,3		Vole avant 1'930		Hauteur	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 62 - 69		Vole arrière 1'709		Empattement	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel arrière		Diam. de braq. 15,95/16,10		Porte à faux arr. 1'100	
Frein à pied à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à triangles, sur les roues arrière (Stonfix)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	3'575	1'800	5'375	Dimension	10,00-20	10,00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'000	3'000	Largeur
Total			15'950		Multiply Super		Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	10'900	15'950				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 40'000 **)			Nombre de portes 2		Porte à faux arr. 195 SAE		
Direction: position à gauche - assistée hydraul.				Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 180 DIN	
Alésage 125			Course 150		C.V. Impôts 56,25		
Forme de la carrosserie		cabine normale, fermée					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	

§)

Phares: marque	2/ HELLA ou BOSCH	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = séparés,	au-dessus des phares (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement élect.	24 Volts		
Mesure du bruit	90 bB à 2'100 t/min		

Observations et exceptions

- *) Identification: à partir du No de châssis 120'780
- ***) Démarrage en côté de 15 %: 37 t (remorque 22,5 t) = bon.- Le frein à main retient un train de 29,5 t dans une tolle côté.

§) Équipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle 18.1.62
 Thourne 22.2.62 / Genève, 16.3.64

La Commission d'expertise-type